VCA - Cadre opérationnel





Public

Cadres opérationnels des entreprises de construction (contremaîtres, conducteurs de travaux, chefs d'équipe, chefs de chantiers)

Les cadres qui sont responsables des travailleurs qui font des tâches à risques doivent être en possession d'un diplôme de VCA 'Sécurité pour Cadres Opérationnels'.

Objectifs

De nombreux donneurs d'ordre exigent que leur sous-traitant disposent du brevet de sécurité VCA.

La formation a pour but de préparer les responsables (directeurs, chefs de chantier, contremaîtres, chefs d'équipe...) à l'examen VCA pour cadres opérationnels

- La législation en matière de bien-être
- Les responsabilités des différents acteurs
- Risques, prévention et mesures
- Les accidents
- Méthodes de promotion de la sécurité
- Procédures et permis
- Substances dangereuses
- Incendies et explosion
- Travail dans les espaces confinés
- Machines et outillage
- Port et levage de charges
- Trébuchement, glissades et chutes
- Travaux en hauteur
- Risques électriques
- Soudage et rayonnement
- Bruit
- Ergonomie
- Equipements de protection individuelle
- Signalisation de sécurité
- Examen agréé (par un examinateur externe)

Informations pratiques

> Droit d'inscription 370,00 €

Cette formation est agréée "chèques formation".

Horaires

Q Liège

- Du 1 décembre 2025 au 8 décembre 2025
 De 8h30 à 15h30 (+ 1h30 d'examen le 2ème jour)
- Du 2 février 2026 au 9 février 2026
 De 8h30 à 15h30 (+ 1h30 d'examen le 2ème jour)
- Du 3 juin 2026 au 10 juin 2026
 De 8h30 à 15h30 (+ 1h30 d'examen le 2ème jour)

Villers-Le-Bouillet

- Du 3 novembre 2025 au 10 novembre 2025
 De 8h30 à 17h00
- Du 12 mars 2026 au 19 mars 2026
 De 8h30 à 15h30 + 1h d'examen le dernier jour

Verviers

Du 8 avril 2026 au 15 avril 2026 De 8h30 à 15h30 + 1h30 d'examen

Certificat - Attestation

En cas de réussite, 2 exemplaires du brevet VCA vous seront transmises : l'un pour vous, l'autre pour votre entreprise. Le brevet est valable 10 ans.

> Aides sectorielles à la formation

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle? Pour en savoir plus sur la procédure d'inscription, consultez l'onglet Fonds sectoriels de formation (https://www.formation-continue.be/domaines-de-formation/cefora-fond-sectoriel-de-la-cp-200)

Formation agréée Cefora (https://www.formation-continue.be/domaines-de-formation/cefora-fond-sectoriel-de-la-cp-200) --> formation gratuite sous certaines conditions pour les travailleurs de la CP200

Pour en savoir plus et découvrir la procédure d'inscription, consultez l'onglet Fonds sectoriels de formation. (https://www.formation-continue.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation)

En cas de prise en charge par le CEFORA, un cout supplémentaire de 75€ vous sera facturé pour l'examen.



Examens

La formation est clôturée par la passation d'un examen VCA de 70 questions à choix multiples. L'examen est administré par un examinateur externe agréé en version informatique. Pour réussir, les candidats doivent obtenir 49/70.

Le test peut également être remplacé par un examen lu à haute voix via des écouteurs pour certaines personnes mais uniquement sur demande préalable de l'entreprise auprès du centre de formation.

L'examen oral est possible si le candidat a échoué 2 fois à un des systèmes cités ci-dessus. Dans ce cas, un accord préalable doit être pris avec le centre de formation car le coût de l'examen varie.

VCA - Cadre opérationnel - Les lundis 1 et 8 décembre 2025, Liège

Organisation

La présence au cours est obligatoire. Le participant devra présenter sa carte d'identité le jour de l'examen.

La maîtrise du français écrit et parlé est nécessaire pour accéder à l'examen. Si ce n'est pas le cas, merci de prévenir le secrétariat au moment de l'inscription.

Renseignements

La formation est clôturée par la passation de l'examen VCA constitué de 70 questions à choix multiples. L'examen est administré par un examinateur externe agréé. Pour réussir, les candidats doivent obtenir 49/70.

Le test peut également être remplacé par un examen lu à haute voix via des écouteurs pour certaines personnes mais uniquement sur demande préalable de l'entreprise auprès du centre de formation.

L'examen oral est possible si le candidat a échoué deux fois à un des deux systèmes cités ci-dessus. Dans ce cas, un accord préalable doit être pris avec le centre de formation car le coût de l'examen varie.



Dates de formation
Les lundis 1 et 8 décembre 2025

Horaire

De 8h30 à 15h30 (+ 1h30 d'examen le 2ème jour)

Liège, Sainte Beuve

Boulevard Sainte-Beuve, 1 4000 Liège Belgique

inscription-sainte-beuve@centreifapme.be

04/229.84.20

Formateur

Claude MEYER

VCA - Cadre opérationnel - Les lundis 3 et 10 novembre 2025, Villers-Le-Bouillet

Organisation

LUTEN Géraldine 085/27.13.44 ou fc-vb@centreifapme.be



Dates de formation Les lundis 3 et 10 novembre 2025

Horaire

De 8h30 à 17h00

⊘ Site de Villers-Le-Bouillet

Waremme 101 4530 Villers Le Bouillet Belgique

Inscription-Villers@centreifapme.be

085/27.14.10

Formateur

Mr Magione